

MÉDIATHÈQUE
Des Deux-Sèvres

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020
DES BIBLIOTHÈQUES DES DEUX-SÈVRES

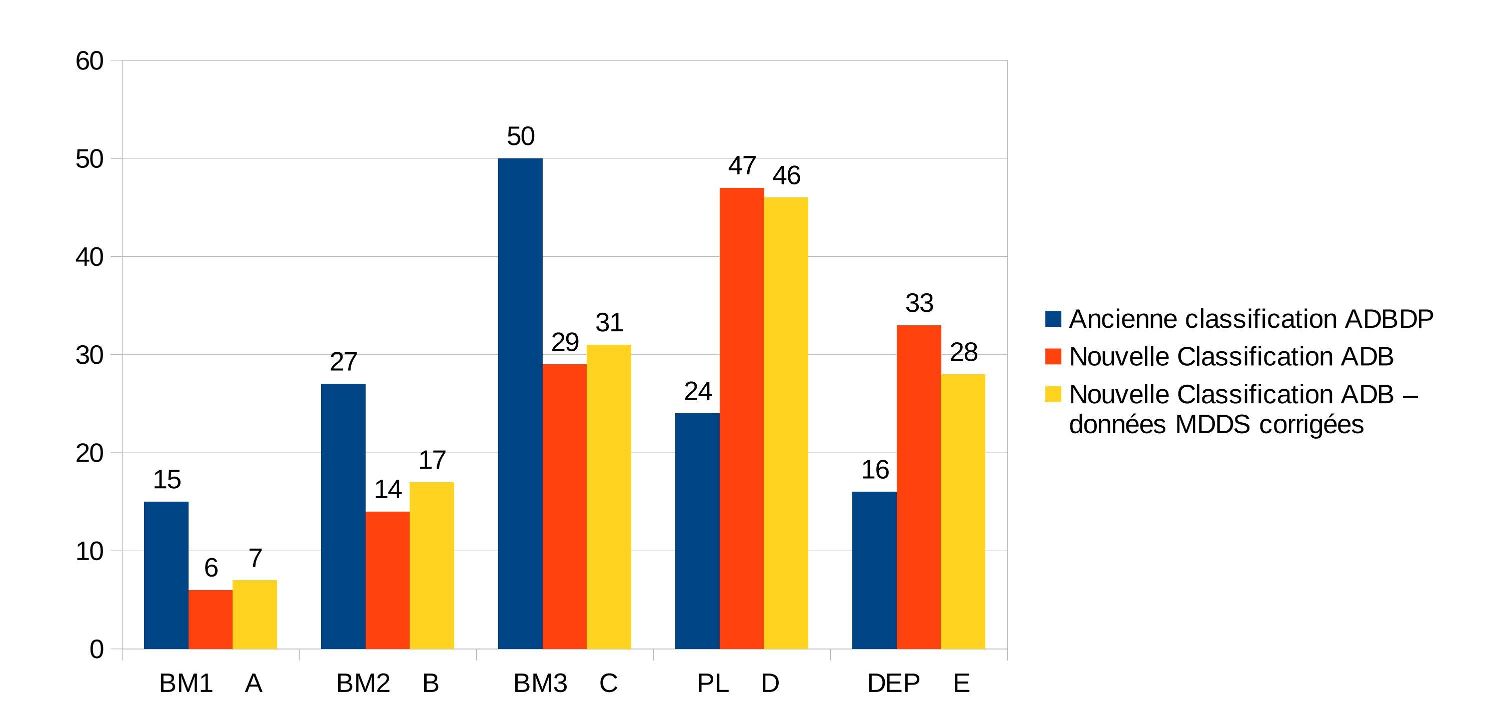




1 La couverture du territoire

1.1 Le réseau départemental des bibliothèques en Deux-Sèvres : une qualité accrue

a) Nombre et typologie



b) Rappel des critères de classification (fin en 2020)

	BM1	BM2	BM3	Point lecture	Dépôt
Crédits d'acquisition tous documents	2 €/hb	1 €/hb	0,50 €/hb	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
Horaires d'ouverture	12 h/semaine	8 h/semaine	4 h/semaine		
Personnel	1 agt cat. B fil. Cult./5 000 h 1 salarié qualifié/2 000 h	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés		
Local réservé à usage de bibliothèque	0,07 m^2/hb minimum 100 m^2	0,04 m^2/hb minimum 50 m^2	Minimum 25 m^2		

A partir de janvier 2021 une nouvelle classification est opérée sur les bibliothèques. Proposée par l'ABD (association nationale des bibliothécaires départementaux), elle est mise en œuvre par le Service Livre et Lecture du Ministère de la culture via sa collecte annuelle de données.

Elle permettra de préciser leur dynamisme grâce à de nouveaux critères (cf ci-dessous)

La nouvelle typologie de l'ABD (version du 30 mai 2021)

En lien avec le cabinet TMO et l'Observatoire de la lecture publique du Ministère de la Culture, le groupe évaluation de l'ABD a élaboré en 2019 une nouvelle typologie. Celle-ci propose une vision synthétique des établissements de lecture publique (ELP) plus proche et plus explicative de la situation réelle. Elle a vocation à rendre mieux compte de l'activité réelle des ELP. Elle a été construite à partir de la notation, par une cinquantaine de Bibliothèques départementales, d'un échantillon représentatif de 2 500 ELP.

Les critères de la nouvelle typologie

Dimensions	Critères	**Notation** 1 : Très défavorable =TD 2 : Défavorable = D 3 : Intermédiaire = I 4 : Favorable = F 5 : Très favorable = TF
Offre de services	Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants	**1** : moins de 500 € (y compris aucune dépense) ; **2** : de 500 à 1499 € ; **3** : de 1500 à 1999 € ; **4** : de 2000 à 2999 € ; **5** : 3000 € et plus
	Nbre de types d'actions au sein de l'établissement	**1** : Aucune action ; **2** : un type unique ; **3** : deux ou trois types d'actions ; **4** : quatre ou cinq types d'actions ; **5** : six types d'actions ou plus
	Accès à Internet au sein de l'ELP	**1** : Aucun poste informatique et pas de wifi ; **2** : case volontairement vide **3** : Présence de postes informatiques non connectés à internet ; **4** : Présence de postes informatiques connectés à internet ; **5** : Connexion wifi publique
	Diversité de l'offre de collections	**1** : Aucun autre support proposé que le livre ; **2** : Un unique autre support proposé ; **3** : Deux autres supports proposés ; **4** : Trois autres supports proposés ; **5** : Quatre ou cinq autres supports proposés
Bâtiment et facilité d'accueil des publics	Nbre d'heures d'ouverture hebdomadaire	**1** : Moins de 4 heures ; **2** : de 4 à moins de 6 heures 30 ; **3** : de 6 heures 30 à moins de 12 heures ; **4** : de 12 à moins de 18 heures ; **5** : 18 heures et plus
	Surface	**1** : moins de 50 m² ; **2** :de 50 à 99 m² ; **3** : de 100 à 149 m² ; **4** : de 150 à 299 m² ; **5** : 300 m² et plus
Équipe	Nbre de personnel qualifié	**1** : Pas de salarié ni de bénévole qualifié ; **2** : Pas de salarié mais au moins un bénévole qualifié ; **3** : Au moins une personne salarié sans salarié qualifié ; **4** : Au moins un salarié qualifié avec un faible ratio par rapport à la pop. couverte (<0,5 etp pour 1000 hab.) ; **5** : Au moins un salarié qualifié avec ratio intermédiaire ou important par rapport à la pop. couverte (>=0,5 etp pour 1000 hab.)
Publics	Emprunteurs actifs pour 1000 habitants	**1** : moins de 50 ; **2** : de 50 à 99 ; **3** : de 100 à 149 ; **4** : de 150 à 199 ; **5** : 200 et plus
	Nbre de prêts (tous types de documents) pour 1000 habitants	**1** : Moins de 1 000 ; **2** : de 1 000 à 1 999 ; **3** : de 2 000 à 3 499 ; **4** : de 3 500 à 4 999 ; **5** : 5 000 et plus.

Modalités de calcul de la typologie	
Type A	Au moins 5 situations très favorables
Type B	Au moins 6 situations favorables ou très favorables **ou à défaut** au moins 4 situations très favorables
Type C	Au moins 5 situations intermédiaires ou mieux **ou à défaut** au moins 4 situations favorables ou très favorables **ou à défaut** au moins 3 situations très favorables
Type D	N'est ni en A, B, ou C et si le nombre de situations très défavorables est inférieur à 5
Type E	N'est pas en A, B ou C et si le nombre de situations très défavorables est supérieur ou égal à 5.

1.2 L'équipement du réseau en 2020 : les évolutions en équipement mobier, informatisation ou bâtiments

En 2020, chantiers dans les bibliothèques de Pamproux (complément de mobilier) , Aigondigné (informatisation de Sainte-Blandine), Vallans (informatisation), l'Absie et Mauléon (rénovation et mobilier), St Loup-Lamairé (nouvelle bibliothèque et mobilier), Celles sur Belle (réinformatisation), Melle (parc informatique), Beaussais-Vitré (remplacement de mobilier), Brie (informatisation).

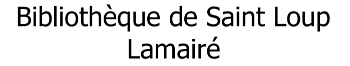
Les collectivités ont bénéficié, dans le cadre du règlement d'aide à l'équipement mobilier et informatique 2020 d'une aide totale de 46 970,31 €.

Bibliothèque de Mauléon





Bibliothèque de L'Absie



Bibliothèque de Saint Loup Lamairé



Département des Deux-Sèvres

Typologie des bibliothèques - 2020



Bouillé Loretz
Argenton l'Eglise
St Maurice Etusson
Ste Verge
Louzy
Thouars
Loublande
St Pierre des Echaubrognes
Argentonnay
La Chapelle Largeau
Moulins
Mauléon
CC du Thouarsais
St Aubin de Baubigné
Nueil les Aubiers
St Jean de Thouars
Missé
St Aubin du Plain
Brie
La Petite Boissière
St Amand sue Sèvre
Le Pin
Beaulieu sous Bressuire
Combrand
Bretignolles
Bressuire
St Varent
Airvault
Marnes
Montravers
Cerizay
Faye L'Abbesse
CC Airvaudais-Val du Thouet
Terves
St Sauveur
CA du Bocage Bressuirais
Chiché
St Loup Lamairé
La Forêt sur Sèvre
Courlay
Chanteloup
Boismé
La Chapelle St Laurent
Moncoutant
Clessé
Gourgé
Thénezay
Moutiers sous Chantemerle
Viennay
la Peyratte
St Aubin le Cloud
L'Absie
Vernoux en Gâtine
Parthenay
La Chapelle Bertrand
Saurais
La Ferrière en Parthenay
Secondigny
Azay sur Thouet
CC de Parthenay-Gâtine
Pompaire
Le Beugnon
St Pardoux
Vasles
Fenioux
St Marc la Lande
Mazières en Gâtine
Reffannes
CC du Val de Gâtine
St Lin
Verruyes
Coulonges-sur-l'Autize
Champdeniers
Menigoutte
Surin
St Pompain
St Christophe sur Roc
Germond Rouvre
Villiers en Plaine
Cherveux
St Maixent
CC du Haut Val de Sèvre
Soudan
St Maxire
Echiré
St Eanne
Pamproux
St Rémy
Sciecq
St Gelais
Chauray
La Crèche
Souvigné
La Mothe St Heray
Coulon
Niort
Prailles
Arçais
Magné
Le Vanneau-Irleau
CA du Niortais
Bessines
Vouillé
Mougon
Beaussais-Vitré
Thorigné
Sepvret
St Hilaire la Palud
St Symphorien
Aiffres
Rom
Frontenay-Rohan-Rohan
Prahecq
Ste Blandine
Lezay
Celles-sur-Belle
Melle
Epannes
Fors
Vallans
Granzay-Gript
St Médard
Mauzé-sur-le-Mignon
Marigny
Périgné
La Foye Monjault
Beauvoir sur Niort
CC Mellois en Poitou
Val du Mignon
Secondigné sur Belle
Brioux sur Boutonne
Tillou
Mairé Lesvecault
Chizé
La Chapelle Pouilloux
Sauzé
Melleran
Chef Boutonne
Vaussais
Lorigné
Montalembert
Loubillé
Couture d'Argenson

- BM1
- BM2
- BM3
- Point lecture
- Dépôt

Source : Médiathèque départementale des Deux-Sèvres - 2019

1.3 Des réseaux intercommunaux en évolution : état des lieux

En 2018, 6 intercommunalités sur 8 inscrivent la lecture publique dans leur compétence communautaire, dans le cadre d'une compétence totale ou partielle ; les 2 autres territoires voient émerger des réseaux coopératifs entre communes :

- la Communauté d'agglomération de Niort (CAN) : 11 bibliothèques
- la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) : 24 bibliothèques
- la Communauté de communes du Thouarsais : 4 bibliothèques
- la Communauté de communes Airvaudais – Val du Thouet : 1 bibliothèque
- la Communauté de communes Parthenay-Gâtine : 4 bibliothèques
- la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre : 2 bibliothèques
- la Communauté de communes Val de Gâtine : 4 bibliothèques

Les 7 réseaux intercommunaux de bibliothèques comprennent 36 % des bibliothèques du département.

Fig. 1 : Répartition territoriale des bibliothèques en réseau (ancienne classification)

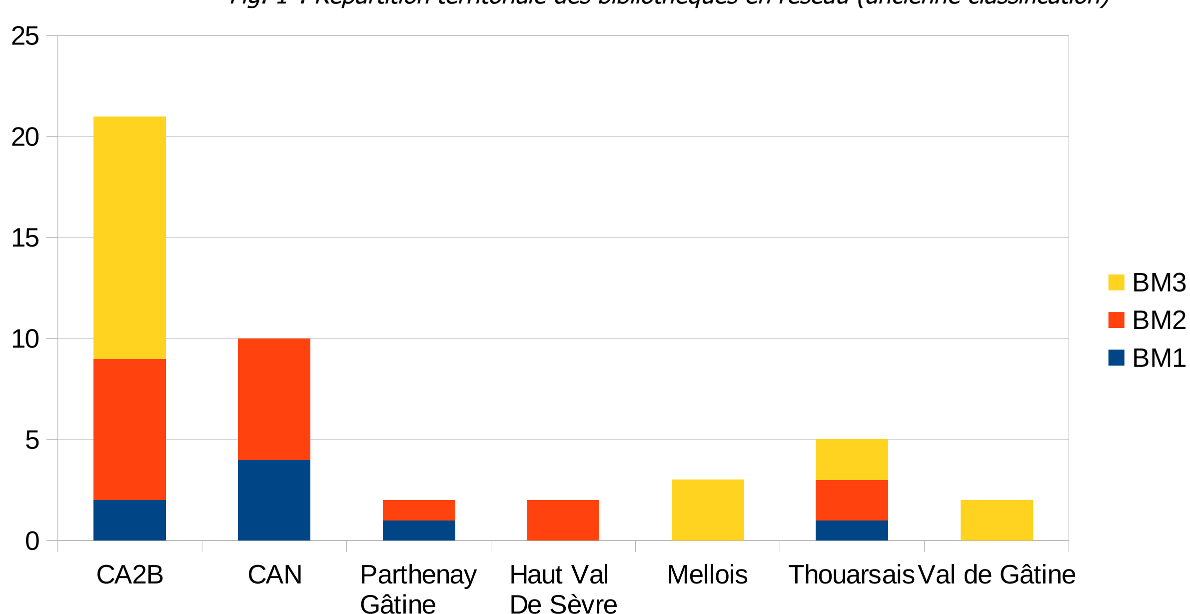
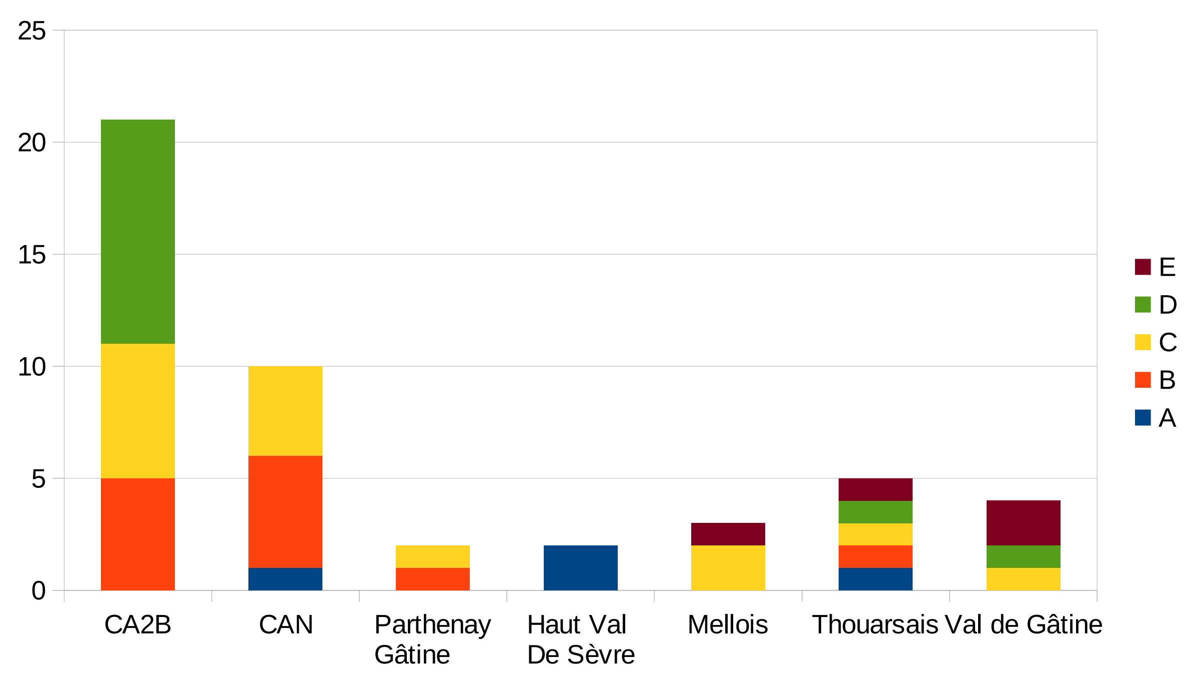



Fig. 2 : Répartition territoriale des bibliothèques en réseau (nouvelle classification)

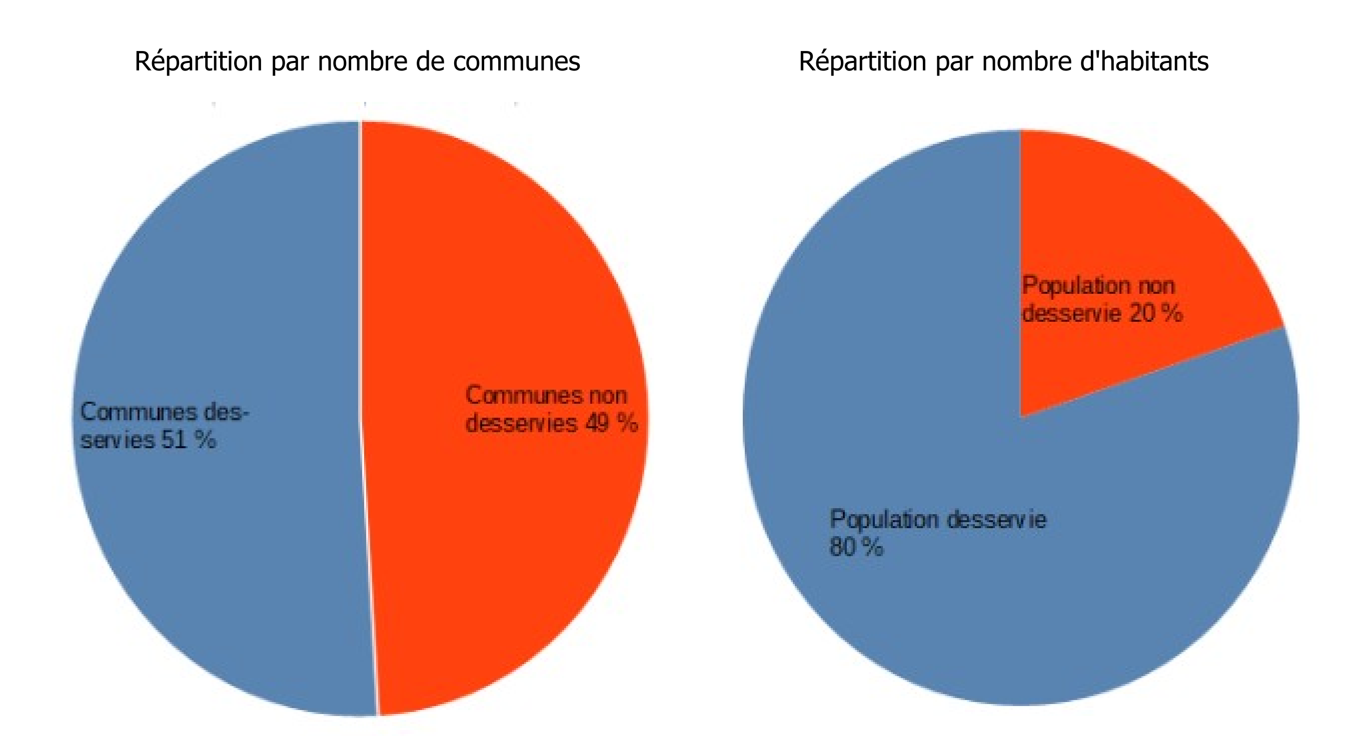


2 La MDDS sur les territoires

2.1 La population desservie

Les communes de Bressuire, Niort et Parthenay ne bénéficient pas du prêt de documents de la MDDS (population supérieure à 10 000 habitants).

Communes de – 10 000 hab	À desservir	Desservies	Taux de couverture
Nombre de communes	253	132	51%
Population	292 788	234 679	80%



2.2 La desserte : une diversification de l'offre



90 bibliothèques ont bénéficié de l'accueil sur place : 38 à Thouars et 52 à Niort**.** À raison de 2 accueils annuels complétés par 4 résavettes pour 79 d'entre elles. 7 bibliothèques effectuent un échange sur place et 4 bénéficient de l'ASP sans résavettes



16 bibliothèques ont été desservies par un véhicule léger qui livre une sélection de documents en caisse préparée par la MDDS**.**



26 bibliothèques ont bénéficié du passage du médiabus.
A raison de 2 passages par an complétés pour 9 d'entre elles par 4 résavettes.

3 Les ressources des bibliothèques

Bressuire, Niort et Parthenay ne sont pas prises en compte. Les bibliothèques du réseau CAN n'ont pas saisi leurs données statistiques 2020. Le réseau des bibliothèques de la CAN n'a pas pu fournir de statistiques cette année suite au changement de logiciel.

3.1 Budget d'acquisition des bibliothèques

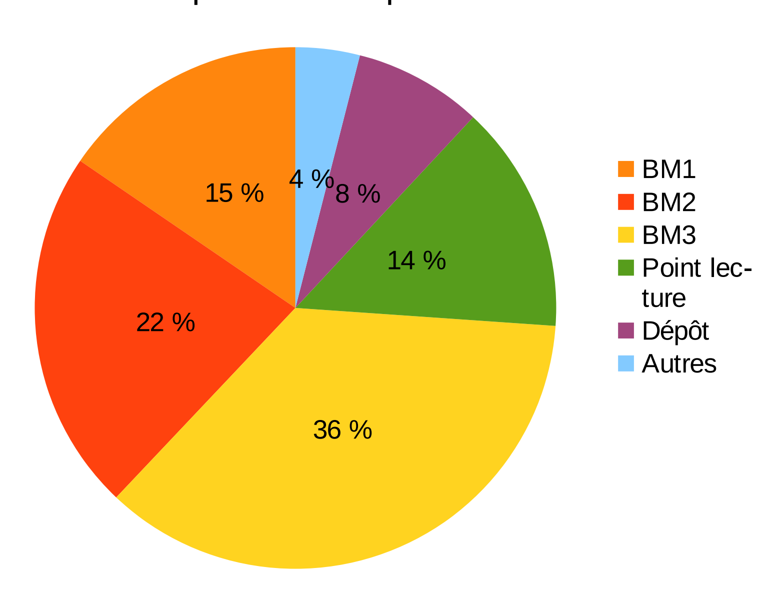
	2016	2017	2018	2019	2020
BM	1,87	1,96	2,1	1,9	1,74
Point lecture-Dépôts	0,25	0,28	0,35	0,4	0,42

3.2 Une offre documentaire globale de 710 678 documents :

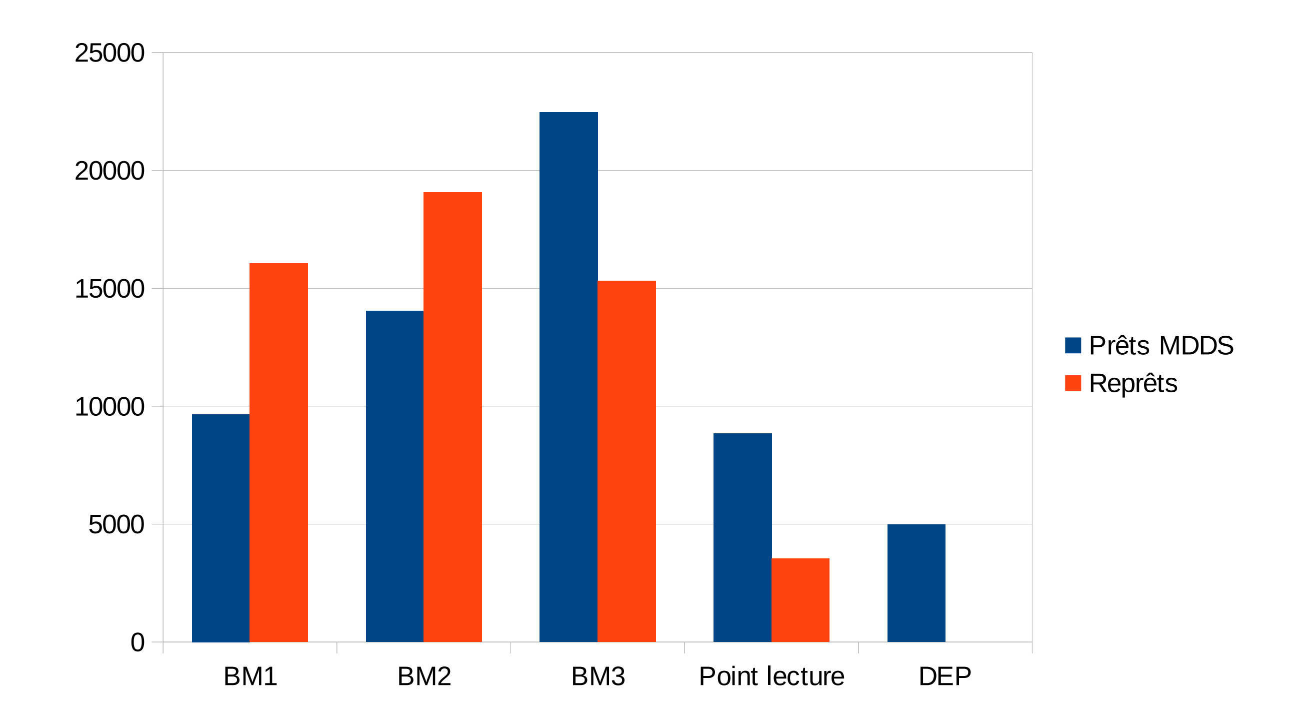
	Fonds propre*	Prêts MDDS*	Total offre documentaire	Part des fonds MDDS
BM1	129 671	9 654	139 325	7%
BM2	303 162	14 046	317 208	4 %
BM3	142 558	22 466	165 024	14 %
Point lecture	63 897	8 842	72 739	12%
Dépôt	8 921	4 978	13 899	36%
Divers (ex : théâtre)		2 483	2 483	
Total	648 209	62 469	710 678	9 %

* : Livres – CD - DVD - périodiques et jeux

Constat *: la part des fonds MDDS dépend du type de bibliothèque.*



	Bib ayant donné leurs reprêts	Prêts MDDS	Reprêts	Taux de reprêts
BM1	10/15	9 654	16053	166,28 %
BM2	20/27	14 045	19 064	135,74 %
BM3	36/48	22 466	15 308	68,14 %
Point lecture	9/25	8 842	3 529	39,91 %
Dépôt	0/14	4 978		0,00 %
Total	80/133	59 985	53 954	89,95 %



***Précautions méthodologiques** : l'année 2020 a été celle du **confinement puis des restrictions sanitaires liées à la COVID19**, qui ont occasionné des fermetures, puis la mise en place de services en mode dégradé (horaires réduits, quarantaine des documents, pas d'accueil de groupes, drive...).*
*Les données 2020 n'incluent pas **les données du réseau de la CAN** (9 bibliothèques), en raison du chantier de la médiathèque de Niort et de la réinformatisation.*

Les chiffres de reprêts sont imprécis en raison d'une faible différenciation des types de documents, de lacunes importantes dans les chiffres de certaines catégories, ce qui limite leur interprétation.

***Constat** : les taux de reprêts sont nettement plus élevés dans les BM1 et BM2, alors que la part des fonds MDDS est moins importante dans ces structures.*
Cela signifie-t-il que les fonds apportés par la MDDS rencontrent mieux les besoins des publics dans les BM 1 et 2, et moins bien dans les autres établissements ?
Mieux connaître et améliorer l'adéquation entre les apports documentaires MDDS et les besoins des publics desservis, est un objectif du projet de politique documentaire concertée (démarrage fin 2020).

3.3 Accueil des usagers :

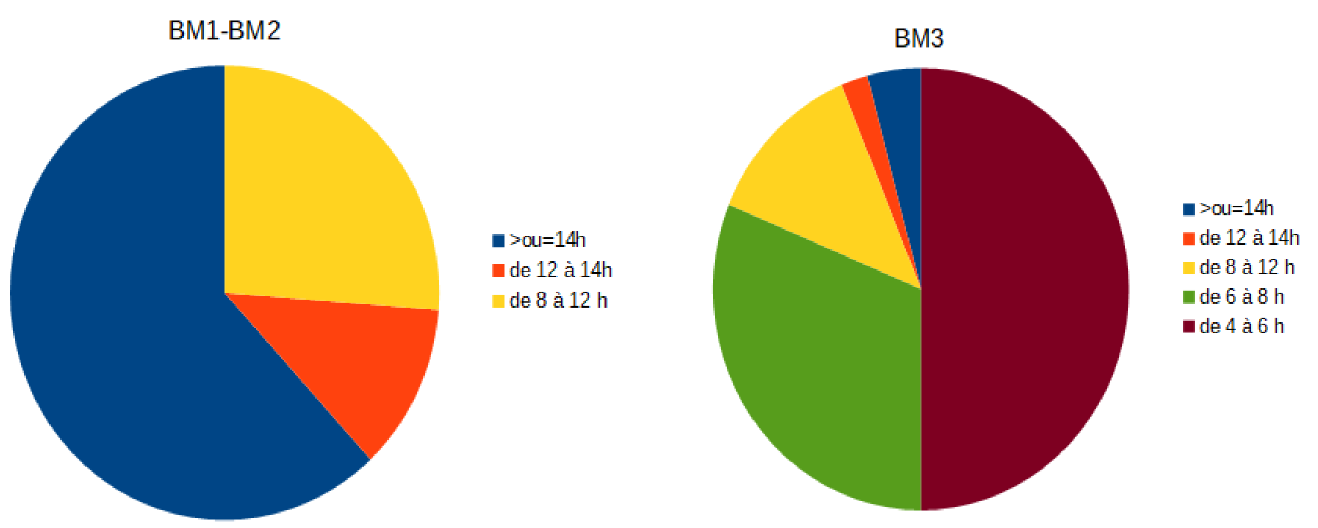
a) Les horaires : une amplitude horaire stable pour les BM

Nombre moyen d'heures d'ouverture par semaine, prévues en 2020, mais non réalisées en raison de la situation sanitaire.

	2019	2020
BM1	18	17
BM2	13	13
BM3	6,1	6

	Moyenne Deux-Sèvres	Moyenne nationale 2018
Jusqu'à 5000 hab	9 h	16 h
> à 5000 hab	17 h	23 h

Répartition du nombre de BM par amplitude des horaires d'ouverture



***Constat** : la moyenne d'heures d'ouverture des bibliothèques par strate de population n'atteint pas la moyenne nationale. Cette information est à corréler avec le nombre de salariés dans l'ensemble des bibliothèques.*

b) Les surfaces : une BM sur deux offre au moins 0,07 m² par habitant

La surface est un élément déterminant pour l'activité de la bibliothèque. Ainsi 71 % des BM3 proposent des surfaces supérieures à 50 m² alors que le minimum requis est de 25 m²

	< 0,04 m²	De 0,04 à 0,07 m²	> 0,07 m²
BM1		2	12
BM2	2	12	13
BM3	16	19	12

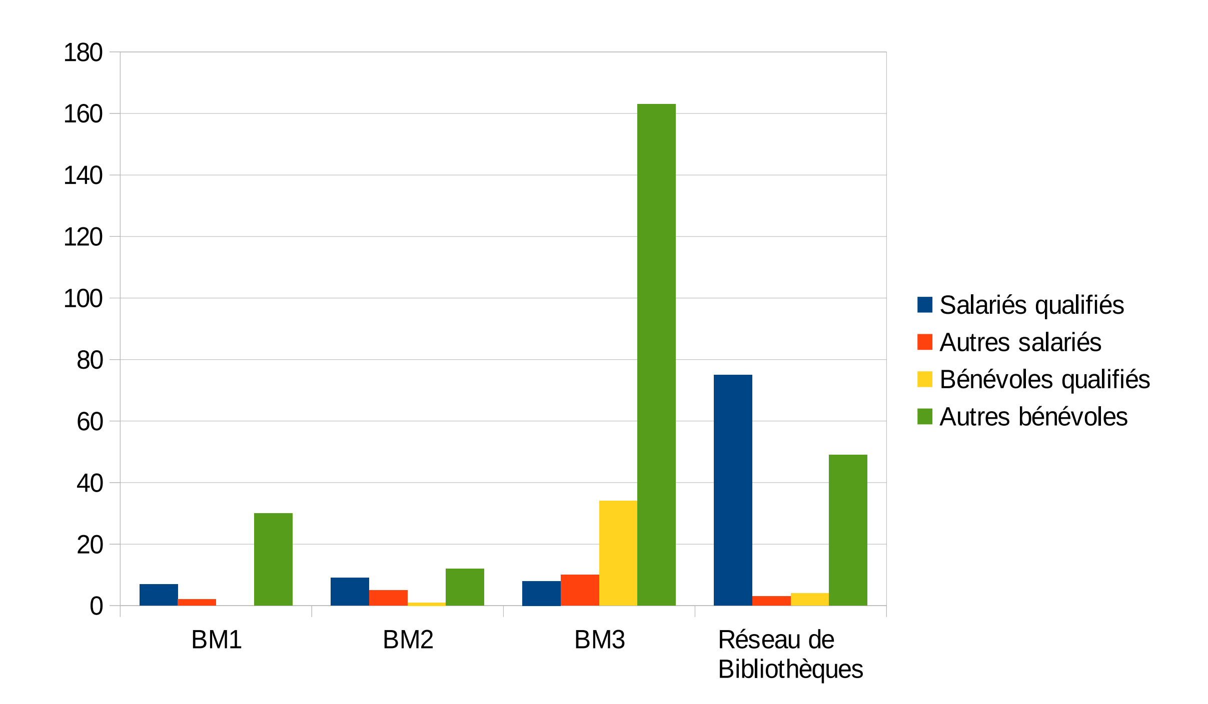
***Constat** : la surface moyenne des bibliothèques atteint la moyenne nationale que ce soit pour les communes inférieures à 5 000 hab (0,08 m²/hab) ou pour les communes ayant une population supérieure à 5 000 hab (0,07 m²/ hab).*

c) Le personnel : une réelle fragilité des bibliothèques

***Précautions méthodologiques** : salarié ne signifie pas Equivalent Temps Plein (ETP)*

Les données des bibliothèques de la CAN ne sont pas prises en compte dans la figure (cf supra).

Constat : 583 bibliothécaires font vivre la lecture publique en Deux-Sèvres, mais seulement 22 % des effectifs sont salariés. 37 % des bibliothèques ne disposent d'aucun personnel formé (certification ABF ou formation de base de la MDDS validée par le CNFPT).



La qualification est appréciée sur l'obtention par les salariés comme par les bénévoles de diplômes (licence pro, DUT) ou formations qualifiantes (ABF, formation de base MDDS) sans tenir compte de l'ancienneté d'obtention.

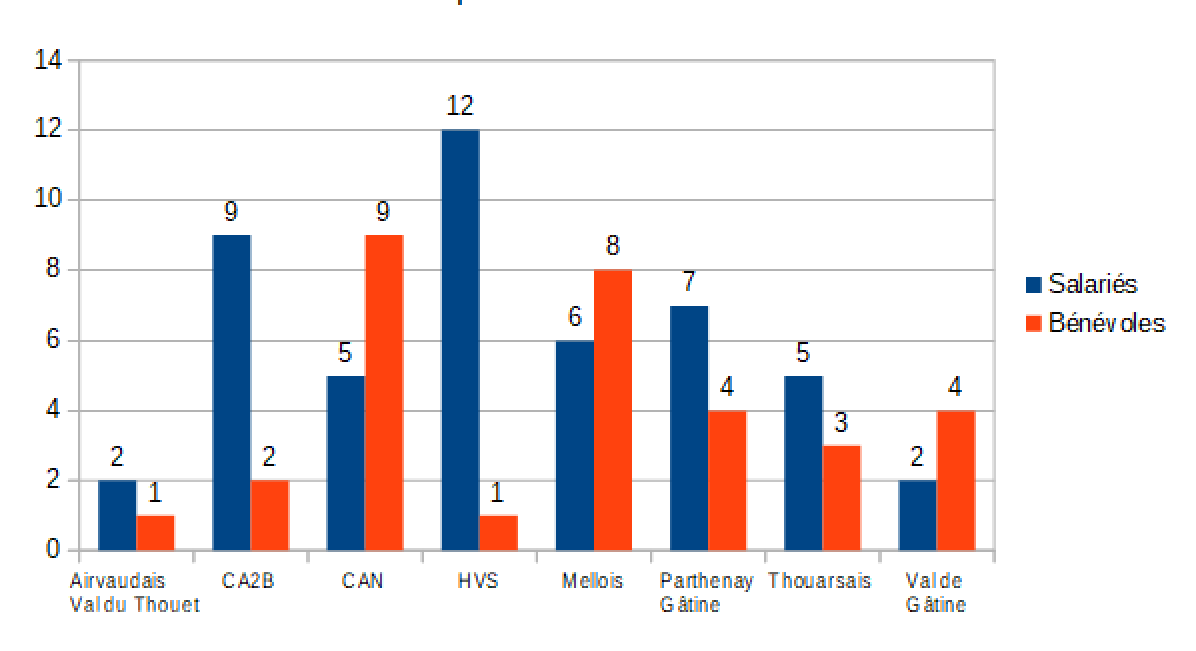
d) La formation du personnel

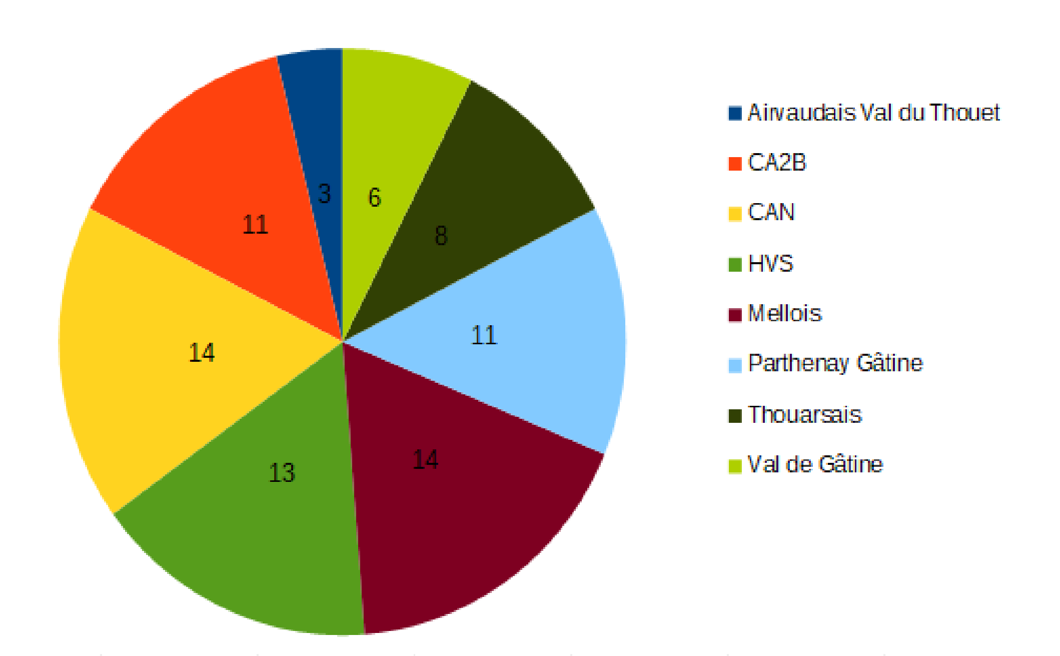
Formations initiale et permanente sont indispensables pour garantir le dynamisme des bibliothèques. C'est pourquoi la MDDS propose chaque année un plan de formation ouvert à l'ensemble des personnels œuvrant en bibliothèque sur le territoire.

En 2020, la MDDS a organisé 16 jours de formation. Le plan de formation a généré 164 journées stagiaires : pour 32 bénévoles et pour 49 salariés (comptés une seule fois mais ayant pu participer à plusieurs formations). S'ajoutent à cela une dizaine de journées d'accompagnement technique (conseils en aménagement - agencement de bibliothèque - désherbage - équipement - organisation interne et sur le territoire - indexation – catalogage).

NB : les bénéficiaires des journées d'accompagnement technique n'ont pas été comptabilisés, mais certaines journées peuvent s'adresser à des individus comme à des groupes.

Des annulations ont eu lieu en 2020 en raison du contexte sanitaire (12 journées) et les interventions techniques différées.





4 Activité des bibliothèques

Bressuire, Niort et Parthenay ne sont pas prises en compte.

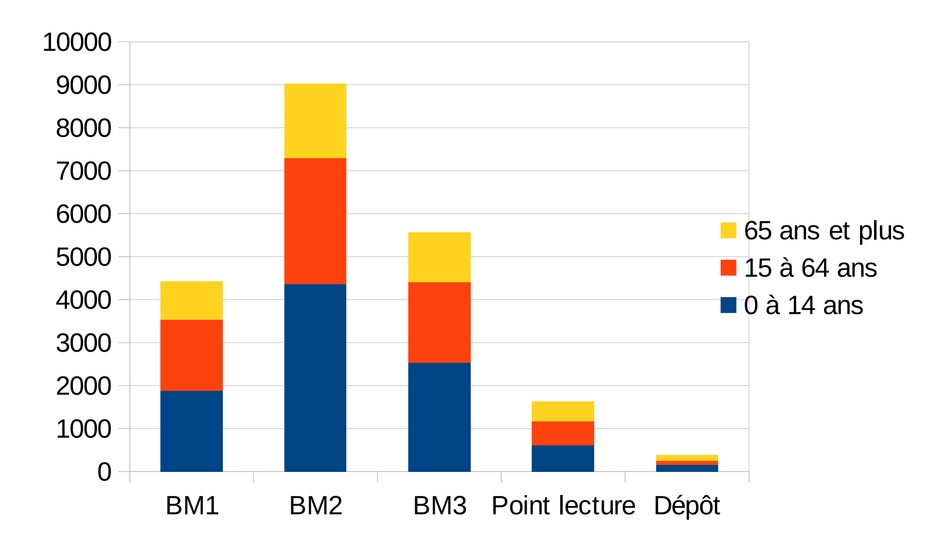
4.1 Le public des bibliothèques :

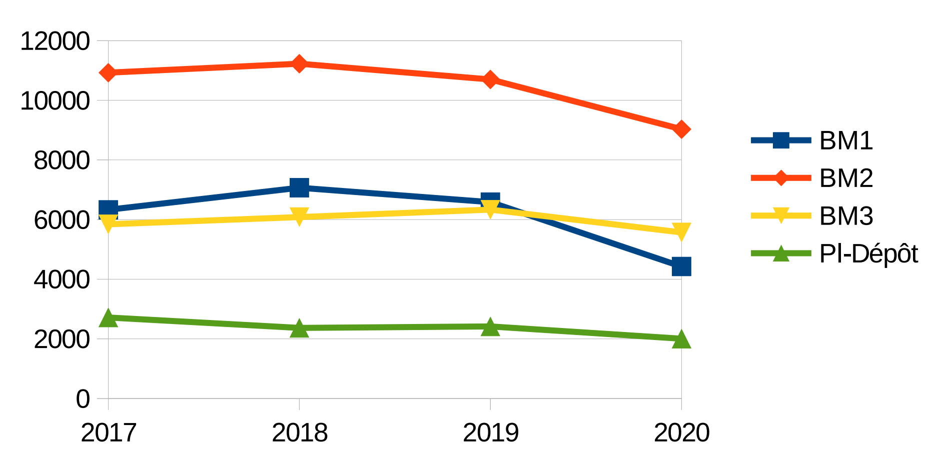
a) 21 030 inscrits en 2020

	Population desservie	Moins de 15 ans	De 15 à 64 ans	64 ans et plus	Total emprunteurs 2020	Total emprunteurs 2019
BM1	46 017	1 877	1 658	892	4 427	6 584
BM2	89 792	4 360	2 943	1 726	9 029	10 698
BM3	62 497	2 530	1 881	1 159	5 570	6 332
Point lecture	28 126	608	560	460	1 628	1 950
Dépôt	8 247	155	92	129	376	465
Total	234 679	9530	7 134	4 366	21 030	26 029

***Constat** : la chute des inscrits est imputable au fait que les données statistiques des médiathèques de la CAN sont manquantes dans ce bilan.*

Les données 2020 sont amputées des inscriptions qui peuvent se faire au cours de l'année, en raison du contexte sanitaire.





b) Les collectivités bénéficiaires de services

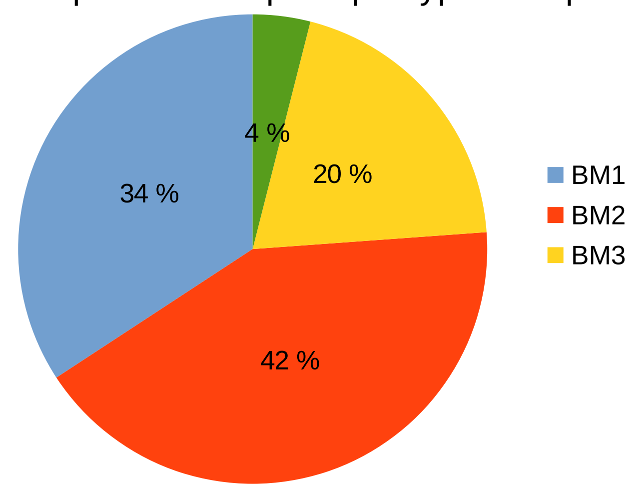
Type d'établissements	Nombre	Population touchée
Écoles (classes)	516	15 794
Collèges (Classes)	17	402
Lycées (classes)	4	76
Maison de retraite	29	340
Centres sociaux	10	210
Centre de loisirs	26	849
Service petite enfance	36	553
Établissement médicaux social	5	62
Service de l'emploi	1	
Autres	6	112
Total	650	18 398

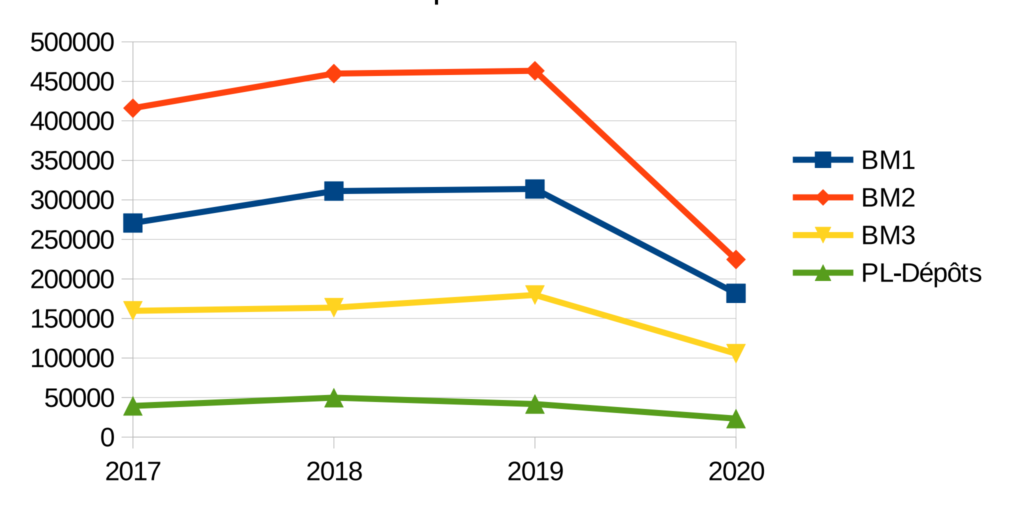
4.2 Les prêts effectués par les bibliothèques :

Type de dépôt	Prêts individuels						Prêts aux collectivités						Total prêts	% de prêts réalisé
	Livre	Périodique	CD	DVD	Autre doc	Total indiv.	Livre	Périodique	CD	DVD	Autre doc	Total collect		
BM1	149 928	11 161	2 022	6 690	538	170 339	11 068	373	41	35		11 517	181 856	34%
BM2	180117	13 611	3 337	13 194	64	210 323	13 612	297	188	115	7	14219	224 542	42%
BM3	83 229	5 343	455	1 347	291	90 665	14 375	323	112	30	7	14 847	105 512	20%
Point lecture - dépôts	19 380	382	53	54	1	19 870	3 449		7			3 456	23 326	4%
Total	432654	30 497	5 867	21 285	894	491 197	42 504	993	348	180	14	44 039	535 236	

***Constat** : la chute des prêts est imputable au fait que les données statistiques des médiathèques de la CAN sont manquantes dans ce bilan. Les données 2020 sont réduites en raison du confinement puis des restrictions sanitaires qui ont amené les bibliothèques à réduire leur accueil des groupes, et leurs horaires d'accueil du public, pour les remplacer par des prêts à emporter.*

Cependant, celui-ci représentait 53,6 % des prêts de l'année 2019 (hors réseau CAN).





4.3 L'action culturelle

a) Dans les bibliothèques

	Expositions	Conférences, rencontres, lectures	Concerts, projections	Séances de conte	Clubs de lecture, ateliers d'écriture	Fêtes, salons	Autres	Total
BM1	8	5	4	6	6		1	30
BM2	13	14	2	16	14		1	60
BM3	10	11		14	12	3		50
Point lecture	1	1			3	2		7
Dépôt								
Total	32	31	6	36	35	5	2	147

***Constat** : les données 2020 sont réduites en raison du confinement puis des restrictions sanitaires qui ont amené les bibliothèques à réduire voire à supprimer leur accueil de groupes. Les animations ouvertes à tous ont en grande partie été supprimées.*

b) Les prêts de supports d'action culturelle de la MDDS

Support d'action culturelle	Nombre de supports prêtés	Durée totale de prêts en jour
Exposition	25	1 206
Kamishibaï	46	1 503
Raconte-tapis	9	400
Tapis de lecture	1	14
Valise	29	1569
Histoire cousue	1	40
Total	111	4732

c) Les partenariats et aides financières à l'action culturelle

Le programme départemental 2018-2020 d'aide à l'action culturelle a permis d'accompagner quelques projets de bibliothèques, ainsi que leur participation à des partenariats à l'échelle intercommunale ou départementale.
Le budget total consacré à ces actions était de : 9 012 € [subventions + Terre de lecture(s)].

Littératures Européennes Cognac



En 2020 les Lettres d'Espagne étaient à l'honneur du LEC festival. Dans le cadre d'un partenariat et malgré la pandémie et les confinements successifs, 223 lecteurs répartis dans 24 bibliothèques ont participé au prix des lecteurs. Une série d'entretiens vidéo avec les auteurs invités a compensé l'annulation des rencontres en bibliothèques.

Terre de lecture(s)



Terre de lecture a eu lieu normalement du 30 septembre au 23 octobre, soit 9 dates en présentiel sur les 20 prévues ; des propositions alternatives ont été étudiées avec les artistes et auteurs afin de maintenir leurs rémunérations.
Le confinement et ses conséquences ont stimulé une offre de contenus culturels en ligne, en lien avec les artistes invités dans la programmation 2020.

Le RESEDAT



En raison de la COVID19, seulement 8 classes de 6ème sur les 12 prévues ont participé à l'opération « Le théâtre ça se lit aussi ».
Auteur accueilli : Christophe Tostain. L'auteur est venu dans 5 classes et a enregistré une émission avec Radio Val d'Or. Il est également intervenu au théâtre de Thouars (jauge limitée).
La venue de l'auteur Filip Forgeau a été repoussée en novembre puis au printemps 2021.

Les mots à la bouche



Cette année, les 33 lecteurs du club du jour et du club du soir, ont retenu 67 livres qui valent plus qu'un détour parmi les 150 livres proposés par la MDDS.

- **OÙ**
- **S’ADRESSER ?**
- **DÉPARTEMENT**
- **DES DEUX-SÈVRES**
- Médiathèque départementale
- des Deux-Sèvres (MDDS)
- 298 route de Coulonges
- 79000 NIORT
- Tél : 05 49 26 28 20
- http ://mediatheque.deux-sevres.com/
- Email : mdds@deux-sevres.fr